



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTOURNEMENT EST

Rouen, le 26 mai 2021

Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a reçu à leur demande les représentants du collectif Non A133-A134.

Il a rappelé les éléments du dossier suivants :

Par délibération du 8 février dernier, la Métropole Rouen-Normandie est revenue sur son engagement de financer le projet de contournement Est à hauteur de 66 M€ pris en septembre 2017 dans un courrier au Premier ministre. Dans cette même délibération, elle a proposé un contre-projet par l'Ouest et a sollicité son examen par les services de l'État. Par ailleurs, la Région Normandie et le Département de la Seine-Maritime ont, par délibérations respectives du 15 février et du 8 avril, décidé de financer les 66 M€ auxquels la Métropole a renoncé.

Dans ce contexte et compte-tenu de ces éléments nouveaux, le Préfet a demandé dès février 2021 aux services de l'État compétents (DREAL, DIRNO, CEREMA et DGITM) d'en examiner la faisabilité. Ce travail d'ampleur est toujours en cours de réalisation. Il sera communiqué aux trois présidents concernés dès qu'il sera finalisé et permettra d'éclairer tous les acteurs locaux, à partir d'éléments objectifs, sur la soutenabilité des différentes pistes de travail évoquées et leur contribution à la résolution des problèmes structurels de mobilité que connaît la métropole.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex